

SATELLITE

GAMME UNIVERS

NATURE DES PRESTATIONS (Délais de carence)	1er Euro et complémentaire CFE Limité à 500.000 Euros par année/adhérent
HOSPITALISATION hors maternité (acceptation préalable) - MEDICALE - PSYCHIATRIE : dans la limite de 1500 Eur/An - Frais annexe à l'hospitalisation, dépassements d'honoraires	100 % DES FRAIS REELS dans la limite des tarifs habituel et raisonnables du pays de soins par jour
CHAMBRE PARTICULIERE	100 % DES FRAIS REELS (limités à 80 Eur/jour)
	100 % DES FRAIS REELS (limités à 50 Eur/jour maxi 30 jour
FRAIS MEDICAUX COURANTS	
Honoraires Généralistes	100 % DES FRAIS REELS (limité à 50 Eur/visite)
Honoraires Spécialistes	100 % DES FRAIS REELS (limité à 80Eur/visite)
Analyses, radiologie, scanners	100 % DES FRAIS REELS
IRM (accpetation préalable)	
Auxiliaire Médicaux prescrits (2)	
Médicaments prescrits (1)	
Forfait Pharmacie Non Remboursable, prescrite par un médecin (1)	200 Eur par an
Kinésithérapie, orthophonie et orthoptie (acceptation préalable)	100 % DES FRAIS REELS (limités à 2 500 Eur/an/pers)
Médecines douces (chiropracteur, ostéopathe, homéopathe et acupuncteur (acceptation préalable)	100 % DES FRAIS REELS (limités à 30 Eur/visite, maxi 10 visites/an/pers)
Prothèses médicales (acceptation préalable)	100 % DES FRAIS REELS (limités à 1 000 Eur/an/pers)
DENTAIRE (6 mois)	
Soins dentaires	
Prothèses dentaires, y compris inlays, onlays (acceptation préalable)	
Orthodontie : enfant de moins de 16 ans (acceptation préalable) dans la limite de 6 semestres	
Bonus Fidélité Prothèses Dentaires	
OPTIQUE (6 mois)	
Verres	
Monture	
Lentilles prescrites	
Forfait opération de la myopie	
Bonus Fidélité	
MATERNITE (acceptation préalable)	
Frais d'accouchement y compris Césarienne	100 % DES FRAIS REELS (limités à 3 000 Eur la 1º année et à 4 000 Eur les années suivantes)
Frais liés au Traitement de la Stérilité - Fécondation in vitro dans la limite de 3 tentatives par adhésion	100 % DES FRAIS REELS (limités 1 200 Eur)
	EN ODTION

⁽¹⁾ Fournitures pharmaceutiques prescrites par un médecin à l'exception des produits diététiques, hygièniques, cosmétologiques et dermatologiques.

EN OPTION :

Rapatriement, ou Transport sanitaire - Dans le pays d'origine du bénéficiaire, ou selon la gravité du cas, vers le Centre Médical le plus proche - Présence auprès du bénéficaire - Rapatriement du corps en cas de décès - Prise en charge des frais retour - Prise en charge des frais de voyage en cas de décés d'un proche parent.

⁽²⁾ Infirmiers, sages femmes.